

Présentation de l'objet 2 de la votation communale du 12 mars 2023

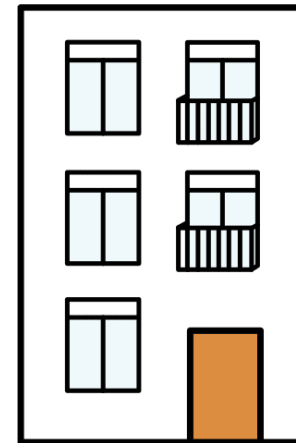
Commune de Genève

Préparation en FALC par
Les EPI – ASA Handicap mental – Aigues-Vertes – Claire-Bois –
Fondation Ensemble

Objet 2

Projet plan localisé de quartier Bourgogne

- Le quartier Bourgogne se situe aux Charmilles.
- Le quartier Bourgogne est passé d'une zone «villas» à une zone «urbaine».
- Dans une zone «urbaine», on a le droit de construire des immeubles d'environ 6 étages.
- Le projet prévoit de démolir les villas pour construire des immeubles avec un parc central.



Objet 2

Aujourd'hui, le quartier Bourgogne ressemble à cela:



Objet 2

Si la votation est acceptée, le quartier Bourgogne ressemblera à cela:



Objet 2



Les personnes qui sont d'accord avec ce projet pensent:

- Il y a actuellement 40 villas. Le projet prévoit la construction de 450 appartements. Ce projet permettra à beaucoup de personnes de se loger.
- Il y aura un grand parc au milieu des immeubles. Ce parc permettra de garder un espace avec des arbres et des plantes.
- Le parc au milieu des immeubles sera accessible à tout le monde. Aujourd'hui, personne ne peut entrer dans les jardins des villas.
- Il y a déjà des écoles, des commerces et des transports publics accessibles dans le quartier Bourgogne. Ce sera agréable d'y habiter.

Objet 2



Les personnes qui sont contre le projet pensent

- Il y aura trop d'immeubles et de béton dans le nouveau quartier de Bourgogne.
- Pour construire les immeubles, il faudra couper environ 600 arbres. Les arbres sont utiles pour rafraîchir le quartier.
- Il faut protéger les animaux qui vivent actuellement dans les jardins des villas (ex: chauves-souris, hérissons, renards, écureuils, grenouilles, lézards, insectes).
- Avec la hauteur des nouveaux immeubles, il n'y aura plus assez de soleil dans le parc pour les plantes et les animaux.